



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission

Commission de réglementation et d'appels

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 29 août 2025. – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le vendredi 29 août 2025 :

- Le prix de l'essence ordinaire restera le même.
- Le prix de l'essence super restera le même.
- Le prix du diesel augmentera de 2,0 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage augmentera de 1,5 cent le litre.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 150,2 et 151,3 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 159,9 et 161,0 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 157,3 et 158,5 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 117,3 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit une nouvelle révision des prix le 5 septembre 2025.